



## Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

À une séance ordinaire, du CONSEIL DU VILLAGE DE POINTE-LEBEL, tenue le lundi 8 mai 2017 à 20h00 et à laquelle sont présents son honneur le maire, Monsieur Normand Morin,

Les conseillers :

Monsieur Dany Lafontaine  
Madame Lise Arsenault  
Monsieur Jeannot Beaudin  
Monsieur Jacques Ferland

Formant quorum sous la présidence du maire

Madame Nadia Allard, directrice générale, est également présente.

Sont absents

Monsieur Jean-Claude Cassista  
Madame Cécile R. Gagnon

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Mot du maire
4. Adoption des procès-verbaux du 10, 18 et 27 avril
5. Adoption de la correspondance d'avril 2017
6. Adoption des bordereaux de chèques #17-04 et liste des transferts budgétaires
7. Engagement des dépenses et autorisation de paiement
8. Prolongation de contrat pour la location de l'usine H2O
9. Demande de dérogation mineure 2017-20003 / 910, rue Granier
10. Demande de dérogation mineure 2017-20004 / 910, rue Granier
11. Renouvellement de l'entente de tarification / BNC
12. Radiocommunication service incendie
13. Engagement des étudiants pour l'été 2017
14. Demande d'amendement au Code municipal du Québec afin de permettre la participation aux séances extraordinaires par voie électronique
15. Mandat à Groupe Cadoret / Plan de propriété des lots situés entre le 199 et le 234 Granier
16. Représentante auprès de la Régie du Logement
17. Avis de motion 2017-06
18. Affaires nouvelles
19. Fermeture des affaires nouvelles
20. Période de questions
21. Levée de la séance





## Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

---

### RÉS : 2017-05-92 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

#### IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jeannot Beaudin et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour présenté par la directrice générale :

**EN** ajoutant en

- a) Autorisation pour dispositions de véhicules et biens municipaux
- b) Autorisation pour disposition de têtes de lampadaires
- c) Formation et CA / Réseau Biblio de la Côte-Nord
- d) Dépôt du rapport financier se terminant le 31 mars 2017
- e) Opposition au projet Optilab

**EN** reportant les points suivants à la prochaine séance du conseil :

9. Demande de dérogation mineure 2017-20003 / 910, rue Granier
10. Demande de dérogation mineure 2017-20004 / 910, rue Granier

**EN** laissant les affaires nouvelles ouvertes.

---

### MOT DU MAIRE

---

Monsieur Normand Morin, maire présente son mot pour le mois de mai 2017.

Les sujets suivants sont apportés :

- Dossier des parcs Langlois et Murray ;
- Vente des terrains des parcs Langlois et Murray ;
- Projet Rolodune ;
- Vente de surplus d'inventaires ;
- Vente du 365 Granier versus les travaux à nos bâtiments ;
- Installation des lumières Del terminée ;
- Félicitations à tous les intervenants au 1510 Granier pour les dommages causés au terrain et la propriété par l'eau de la Tourbière Berger

---

### RÉS : 2017-05-93 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 10, 18 ET 27 AVRIL 2017

---

#### IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**D'ADOPTER** les procès-verbaux du 10, 18 et 27 avril 2017.



## Procès-verbal du Village de Pointe-Label

**RÉS : 2017-05-94 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE D'AVRIL 2017**

### **IL EST PROPOSÉ**

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le bordereau de correspondance d'avril 2017 soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

**RÉS : 2017-05-95 ADOPTION DU BORDEREAU DE CHÈQUES #17-04 ET LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

**CONSIDÉRANT QU'**un certificat de disponibilité de fonds a été émis par la directrice générale relativement au bordereau de chèques numéro 17-04 totalisant **384 342,68 \$** ;

**CONSIDÉRANT** la liste de transferts budgétaires déposée.

### **IL EST PROPOSÉ**

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**D'ACCEPTER** le dépôt du bordereau de chèques numéro 17-04 du mois d'avril 2017.

**D'ACCEPTER** les transferts budgétaires suivants :

Réf	Description du compte	Compte	Débit	Crédit
21	Taxe d'eau piscine / spa Village	01 21211 401	360.00	
21	Taxes eau piscine / spa P. Murray	01 21211 411		80.00-
21	Taxes eau piscine / spa P. Langlois	01 21211 421		280.00-
21	Salaires réguliers bâtiments adm	02 19000 141	209.00	
21	Heures supplémentaires	02 19000 142	16.00	
21	Salaires réguliers - voirie	02 32000 141		225.00-
21	Jours de vacances bâtiment adm	02 19000 145	4.00	
21	Jours de vacances - voirie	02 32000 145		4.00-
21	Cotisations de l'employeur	02 19000 200	46.00	
21	Cotisations de l'employeur	02 32000 200		46.00-
21	Service d'appels syst. Alarme	02 22000 332	39.00	
21	Entretien et rép. Caserne	02 22000522		39.00-



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

**RÉS : 2017-05-95 ADOPTION DU BORDEREAU DE CHÈQUES #17-04 ET LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES(SUITE)**

21	Jours de vacances – station	02 41200 145	2.00	
21	Salaire régulier – station	02 41200 141		2.00-
21	Service d'appels système Alarme	02 41200 332	39.00	
21	Entretien station de pompage	02 41200 522		39.00-
21	Salaire régulier distribution eau village	02 41300 141	135.00	
21	Hrs suppl. distribution d'eau village	02 41300 142	102.00	
21	Cot. yeur distribution eau village	02 41300 200	51.00	
21	Ent. Et rép. Réseau village	02 41300 521		288.00-
21	Salaire régulier dist. eau P. Langlois	02 41320 141	646.00	
21	Hrs supplé dist eau P. Langlois	02 41320 142	28.00	
21	Cot.yeur dist.eau P. Langlois	02 41320 200	151.00	
21	Poste distribution P. Langlois	02 41320 321	18.00	
21	Ent./ré. Réseau P. Langlois	02 41320 521		843.00-
21	Semaine de relâche	02 59000 499	1.00	
21	Normalisation loisirs B-C	02 59000 447		1.00-
21	Cot. Versées assoc. & abon.	02 61000 494	19.00	
21	Services de formation	02 61000 454		19.00-
21	Extincteur jeep patriot urb.	02 61000 639	46.00	
21	Entretien véhicule	02 61000 525		46.00-
21	Service d'appels syst. Alarme	02 70120 332	39.00	
21	Entretien et rép. 255 Granier	02 70120 523		39.00-
21	Frais de déplacement patinoire	02 70130 310	50.00	
21	Congés fériés et mobiles – pat.	02 70130 146		50.00-
21	Extincteurs kiosques plage	02 70140 639	205.00	
21	Débarcadère plage	02 70140 513		205.00-
21	Electricité	02 70150 681	550.00	
21	Ent. Et rép. – Parc jeux	02 70150 521		550.00-
21	Logiciel de données biblio	02 70230 452	30.00	
21	Cotisation & abonnement biblio	02 70230 494	329.00	
21	Financement act. Investissement	03 31000 000		359.00-
21	Frais d'émission règl. Emprunt	02 92200 898	491.00	
21	Financement act. Investissement	03 31000 000		491.00-
21	Affectation fonds de roulement	03 51100 000	1.00	
21	Financement act. Investissement	03 31000 000		1.00-
	<b>Totaux</b>		<b>3 607.00</b>	<b>3 607.00-</b>



## Procès-verbal du Village de Pointe-Label

### RÉS : 2017-05-96 ENGAGEMENT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

#### IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jeannot Beaudin et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**D'AUTORISER** la directrice générale à faire l'engagement suivant :

NOM	DESCRIPTION	NUMÉRO FACTURE	MONTANT
Mine Seleine	Sel de déglçage		21 678,54 \$

**D'AUTORISER** la directrice générale à faire le paiement pour les factures suivantes :

NOM	DESCRIPTION	NUMÉRO FACTURE	MONTANT
Nadia Allard	Déplacement et repas en avril (rencontre résilience côtière)		41,60 \$
Karl Asselin	Déplacement et repas formation pompier 1 en avril		67,11 \$
Jean-Claude Cassista	Déplacement en avril (Rencontre TVRP)		13,50 \$
Jacques Ferland	Déplacement et repas en avril (Projet Rolodune et rencontre résilience côtière)		107,42 \$
Josée Gagnon	Déplacement en avril (différentes rencontres)		100,35 \$
Cécile R. Gagnon	Déplacement en avril (Rencontre résilience côtière)		21,60 \$
Groupe-conseil TDA	Dossier Rolodune (26 février au 25 mars 2017)	38116	4 441,32 \$
H2O Innovation	Location du 21 avril au 20 mai	91275	6 208,65 \$
H2O Innovation	Membranes, manchons et adaptateur pour manchon	90222	3 083,63 \$
Mallette	Honoraires professionnels pour dossier fin d'année 2016	78211	11 698,71 \$
Mallette	Honoraires professionnels pour exercice équité salariale	78129	3 650,46 \$
Gabriel Pelletier	Déplacement et repas formation pompier 1 en avril		70,76 \$



## Procès-verbal du Village de Pointe-Label

### RÉS : 2017-05-96 ENGAGEMENT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Érik St-Gelais	Repas pour rencontre résilience côtière		18,34 \$
Lise Therrien	Déplacement et repas en avril (achat de livres et Salon du livre à Sept-Iles)		275,08 \$
Dave Tremblay-Moreau	Déplacement et repas formation pompier 1 en avril		68,70 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay	Modification au règlement de zonage en lien avec les zones de contraintes et levée d'interdiction	105696	4 648,96 \$
VAR inc.	Installation lumière Del	35690	9 157,76 \$
Ville de Baie-Comeau	Abrasif chemin de la Scierie pour 1.3 km	2017-000167	6 000,00 \$
Via Capitale	Commission pour la vente du terrain adjacent au 365 Granier		3 449,25 \$

### RÉS : 2017-05-97 PROLONGATION DE CONTRAT POUR LA LOCATION DE L'USINE H<sub>2</sub>O

**CONSIDÉRANT** QU'en vertu de la résolution 2014-06-147, la Municipalité de Pointe-Label octroyait un contrat à la firme H<sub>2</sub>O Innovation pour la location d'une usine de production d'eau potable par nanofiltration afin de desservir en eau potable les résidents du parc Murray;

**CONSIDÉRANT** que ce contrat était d'une durée d'un (1) an avec possibilité de renouvellement d'une année supplémentaire jusqu'à concurrence de quatre (4) années supplémentaires, pour une durée totale d'au plus cinq (5) ans;

**IL EST PROPOSÉ**

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**DE PROLONGER** un contrat d'un (1) an pour la location d'une usine de production d'eau potable par nanofiltration à H<sub>2</sub>O Innovation, conformément aux documents d'appel d'offres et à la soumission datée du 19 juin 2014, soit de juillet 2017 à juillet 2018, pour un montant de **77 608,13 \$**, incluant les taxes applicables.

**QUE** la Municipalité s'approprie, du fonds général pour l'exercice financier concerné, les deniers nécessaires au paiement du contrat de location;







## Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

### **RÉS : 2017-05-100 ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS POUR L'ÉTÉ 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a besoin d'étudiants pour la période estivale 2017, pour les postes suivants :

- Entretien des parcs, terrains de jeux, bâtiments et travaux connexes;
- Terrains de jeux;

**CONSIDÉRANT QU'**au cours des mois de mai 2017, des entrevues ont été effectuées pour les postes d'étudiants.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une subvention, de 3 603,20 \$, dans le cadre de Placement Carrière Été 2017 pour deux postes de moniteurs du terrain de jeux.

#### **IL EST PROPOSÉ**

Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** procéder à l'embauche de huit (8) étudiants, suivant les recommandations du comité de sélection, pour l'été 2017, à savoir :

**Entretien des parcs, terrains de jeux, bâtiments et travaux connexes, au taux horaire de 11,25 \$, 35 heures/semaine**

Sarah Harrisson (12 semaines)

L'engagement d'un autre étudiant à venir (8 semaines)

**Moniteurs de terrain de jeux, au taux horaire de 11,25 \$, 40 heures/semaine pour huit (8) semaines**

Noémie Deschênes

Gabrielle Gagné

Ariane Dufour

Anne-Marie Lacasse-Tremblay

Maxime Tremblay

**Coordonnatrice au terrain de jeux, au taux horaire de 13,65 \$, 40 heures/semaine pour huit (8) semaines**

Angélique Desbiens



Procès-verbal du Village de Pointe-Label

**RÉS : 2017-05-101 DEMANDE D'AMENDEMENT AU CODE MUNICIPAL AFIN DE PERMETTRE LA PARTICIPATION AUX SÉANCES EXTRAORDINAIRES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de séances extraordinaires du conseil, il est souvent difficile d'obtenir la présence physique de tous les membres du conseil;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de séances extraordinaires du conseil, il serait utile que la participation à ces séances puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres du conseil à ce type de séance;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, seules certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du conseil par téléphone ou autres moyens électroniques;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a déjà permis, outre les cas de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, la présence de membres du conseil à des séances du conseil par voie électronique, dont notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, dans les cas suivants :

i. Dans le décret 371-2003 concernant le regroupement de la Ville de La Tuque, du Village de Parent et d'autres municipalités en son article 27 permettant aux membres du conseil provenant de la Municipalité de Parent d'être présents par voie électronique;

ii. Dans la Loi sur la sécurité civile (RLRQ c. S-2.2) en son article 46 permettant à tout conseil municipal de tenir des séances par voie électronique dans le cas où il y a un état d'urgence;

iii. Dans la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01) où un membre du conseil d'une société de transport en commun peut assister à toute assemblée via un moyen électronique (article 37);

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil des CLD (centres locaux de développement) pouvaient participer par voie électronique aux séances des conseils d'administration;

**CONSIDÉRANT QU'**il serait opportun que les membres du conseil puissent participer à des séances extraordinaires du conseil par voie électronique, soit par téléphone ou tout autre moyen électronique de communication permettant à ce membre du conseil non physiquement présent lors d'une séance extraordinaire d'être entendu par les autres membres du conseil et le public;



## Procès-verbal du Village de Pointe-Label

**RÉS : 2017-05-101 DEMANDE D'AMENDEMENT AU CODE MUNICIPAL AFIN DE PERMETTRE LA PARTICIPATION AUX SÉANCES EXTRAORDINAIRES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (suite)**

**CONSIDÉRANT QUE** la possibilité d'assister aux séances extraordinaires du conseil par voie électronique faciliterait la participation aux conseils municipaux des jeunes représentants ayant des familles;

**IL EST PROPOSÉ**

Par le conseiller monsieur Jeannot Beaudin et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents.

**D'APPUYER** la résolution de la ville de Bedford et de demander au gouvernement du Québec d'amender le Code municipal et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires.

De transmettre copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, aux députés provinciaux ainsi qu'à l'Association des MRC du Québec, pour appui.

**RÉS : 2017-05-102 MANDAT À GROUPE CADORET / PLAN DE PROPRIÉTÉ DES LOTS SITUÉS ENTRE LE 199 ET LE 234 GRANIER**

**CONSIDÉRANT QUE** pour les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc du 199 au 234 Granier, un plan de propriété des lots doit être effectué ;

**CONSIDÉRANT QUE** le 29 avril 2017, Groupe Cadoret a déposé une offre de service, au montant de 1 850,00 \$ plus taxes applicables, à savoir :

- Recherche au registre foncier ;
- Extraction des données cadastrales ;
- Mise en plan incluant les mesures des lots du cadastres du Québec, des limites, mesures et superficies des lots, des noms des propriétaires et de l'acte d'acquisition ;
- Produits livrables : deux copies conformes (version papier) et le fichier DWG (Autocad) ;
- Livraison prévue au plus tard le 16 juin 2017.

**IL EST PROPOSÉ**

Par la conseillère madame Lise Arsenault et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :



## Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

### **RÉS : 2017-05-102 MANDAT À GROUPE CADORET / PLAN DE PROPRIÉTÉ DES LOTS SITUÉS ENTRE LE 199 ET LE 234 GRANIER (SUITE)**

**D'ACCEPTER** l'offre de service de Groupe Cadoret afin de produire un plan de propriété des lots situés entre le 199 et le 234 rue Granier tel que décrit dans l'offre de service numéro S-17-2014.

**QUE** le financement de ces travaux soit pris à même les fonds de la TECQ.

### **RÉS : 2017-05-103 REPRÉSENTANTE AUPRÈS DE LA RÉGIE DU LOGEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit déposer des recours pour les demandes relatives au non-paiement de loyer dans certains dossiers auprès de la Régie du Logement.

#### **IL EST PROPOSÉ**

Par le conseiller monsieur Jeannot Beaudin et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**DE NOMMER** madame Kathleen Otis, commis de bureau pour la Municipalité de Pointe-Lebel à représenter la Municipalité auprès de la Régie du Logement pour les dossiers déposés pour les demandes relatives au non-paiement de loyer.

### **AVIS DE MOTION 2017-06 / RÈGLEMENT POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX**

**AVIS DE MOTION** est donné par monsieur Jeannot Beaudin, conseiller municipal, qu'il sera adopté à une prochaine séance, un règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.



**RÉS : 2017-05-104 AUTORISATION POUR DISPOSITION DE VÉHICULES ET BIENS MUNICIPAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire se départir de certains véhicules et biens municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** ces véhicules et biens peuvent être vendus pour usage privé;

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale recommande de vendre les items suivants :

*Lot # 1*

F 350 Diesel  
année 2006, 192 503 km, modèle DRW,  
n° d'identification: n1FTWX33P36EB7052

Gratte boss 9 pieds  
Série E9020, année 2005

*Lot # 2*

4 roues Honda (remisé)  
Année 1991, 2 roues motrices (propulsion)  
n° série: 478TE17LMA17072, modèle TRX20

*Lot # 3*

Génératrice n° 42322

*Lot # 4*

Génératrice n° 42240

*Lot # 5*

Osmose (station d'eau potable)

**IL EST PROPOSÉ**

Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**D'AUTORISER** la directrice générale, madame Nadia Allard, à vendre les biens et véhicules municipaux ci-haut mentionnés par voie de demande de prix par avis public.

**QU'**un avis public soit publié pour décrire la liste ainsi que la description des effets qui seront mis en vente, l'endroit et l'heure pour consultation.



Procès-verbal du Village de Pointe-Label

**RÉS : 2017-05-105 AUTORISATION POUR DISPOSITION DES TÊTES DE LAMPADAIRES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire se départir, suite à l'installation de lumières Del, des anciennes têtes de lampadaires ;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Manicouagan a manifesté le désir d'en acheter cent (100) au coût de 5 \$ / chacune;

**IL EST PROPOSÉ**

Par la conseillère madame Lise Arsenault et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**D'AUTORISER** la directrice générale, madame Nadia Allard, à vendre, à la MRC de Manicouagan, cent (100) têtes de lampadaires, au prix de 5 \$ / chacune.

**RÉS : 2017-05-106 FORMATION ET CA / RÉSEAU BIBLIO DE LA CÔTE-NORD**

**CONSIDÉRANT QUE** le 27 mai prochain, à Sept-Iles, se tiendra une formation ainsi qu'à l'assemblée générale du Réseau Biblio de la Côte-Nord ;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Lise Therrien, responsable de la bibliothèque a manifesté le désir d'être présente à cette journée ;

**CONSIDÉRANT** la programmation soumise ;

**CONSIDÉRANT QU'**un estimé des coûts relatifs a également été soumis.

**IL EST PROPOSÉ**

Par la conseillère madame Lise Arsenault et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**D'AUTORISER** madame Lise Therrien, à assister à la formation ainsi qu'à l'assemblée générale du Réseau Biblio de la Côte-Nord qui se tiendra à Sept-Iles le 27 mai prochain.

**D'AUTORISER** la directrice générale à engager les argents nécessaires, pour un maximum de 212,00 \$, les frais de subsistance et d'hébergement.

**RÉS : 2017-05-107 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2017**

**IL EST PROPOSÉ**

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**D'ACCEPTER** le dépôt du rapport financier se terminant le 31 mars 2017.



## Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

### RÉS : 2017-05-107 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2017 (SUITE)

**QUE** le résumé des rapports soit le suivant :

- Revenus de fonctionnement : 1 988 477,94 \$ (83,84 %)
- Dépenses de fonction : 533 846,50 \$ (24,71 %)
- Conciliation à des fins fiscales : 114 838,04 \$ (63,92 %)
- Excédent au 31 mars 2017 : 1 339 793,40 \$
- Activités d'investissement : -2 686,53 \$

### RÉS : 2017-05-108 OPPOSITION AU PROJET OPTILAB DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC

**CONSIDÉRANT** la réforme du système de santé entreprise par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) depuis 2015;

**CONSIDÉRANT** le désir des élus de la Côte-Nord d'assurer à leur population un traitement équitable compte tenu de la géographie de la région tout à fait particulière (1 200km linéaires) ;

**CONSIDÉRANT** l'étendue du territoire de la Côte-Nord et les aléas d'un seul lien routier en toute saison, mais particulièrement l'hiver ;

**CONSIDÉRANT QUE** déjà certains prélèvements effectués sur la Côte-Nord parcourent de grandes distances pour être analysés dans les laboratoires hautement spécialisés ;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre de la Santé et des Services sociaux a déjà affirmé que le MSSS ne peut faire des économies appréciables sur la Côte-Nord avec le projet Optilab, contrairement aux régions périphériques des grands centres ;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec entreprend une vaste tournée pour échanger avec les élus sur une stratégie efficace permettant d'assurer l'occupation et la vitalité des territoires ;

**CONSIDÉRANT QUE** chaque ministère, y compris le MSSS' est assujetti à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (c. O-1.3) et doit participer à l'atteinte des objectifs inscrits dans cette loi;

**CONSIDÉRANT QUE** les orientations du ministre de la Santé et des Services sociaux dans le dossier Optilab sont en totale contradiction avec la Loi sur l'occupation et la vitalité des territoires ;

**CONSIDÉRANT QU'**obtenir des services de santé de qualité et de proximité constituent pour le citoyen un élément majeur qui influence son choix de rester ou de partir de sa région ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet Optilab obligerait le déplacement d'environ 70% des spécimens prélevés pour analyse vers des laboratoires situés à plusieurs centaines de kilomètres ;



## Procès-verbal du Village de Pointe-Label

### **RÉS : 2017-05-108 OPPOSITION AU PROJET OPTILAB DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (SUITE)**

**CONSIDÉRANT QUE** les messages d'inquiétude qui nous sont transmis par les citoyens que nous représentons quant au projet Optilab qui s'annonce pour très bientôt sur la Côte-Nord;

#### **EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ**

Par la conseillère madame Lise Arsenault et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2017-17 afin de demander au ministre de la Santé et des Services sociaux de :

- Prendre les mesures afin de traiter le dossier Optilab sur la Côte-Nord de façon particulière, au même titre que cela a été fait pour les Îles-de-la-Madeleine, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la Baie-James, tout cela en conformité avec la Loi sur l'occupation et la vitalité des territoires ;
- Conserver les services de proximité déjà établis, rassurant ainsi la population nord-côtière et l'invitant, par le fait même, à occuper ce territoire magnifique qu'est le nôtre ;
- De faire parvenir, copie de la présente résolution à :
  - M. Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux ;
  - M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
  - M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord ;
  - Conseil d'administration du Centre intégré de santé et des services sociaux de la Côte-Nord (CISSS) ;
  - Mme Lorraine Richard, députée de Duplessis ;
  - M. Martin Ouellet, député de Manicouagan ;
  - Maires et mairesses de la Côte-Nord.





## Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

**RÉS : 2017-05-109 FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

### **IL EST PROPOSÉ**

Par le conseiller monsieur Jeannot Beaudin et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** fermer les affaires nouvelles.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les gens dans la salle à poser leurs questions ou émettre leurs commentaires.

Il est surtout question :

- Travaux d'enlèvement d'asphalte sur le chemin de la Scierie;
- Nomination d'une représentante à la Régie du Logement;
- Circulation de VTT sur les rues municipales.

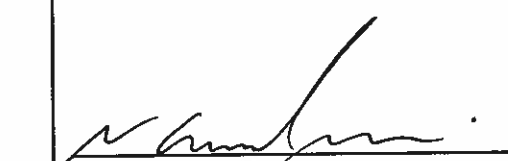
**RÉS : 2017-05-110 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les points à l'ordre du jour ont dûment été traités.

### **IL EST PROPOSÉ**

Par le conseiller monsieur Jeannot Beaudin et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** séance soit et est levée à 20h56.

  
Normand Morin,  
Maire

  
Nadia Allard,  
Directrice générale

